



## Assemblée

Distr. générale  
11 juillet 2001  
Français  
Original: anglais

### Septième session

Kingston (Jamaïque)  
2-13 juillet 2001

## Déclaration du Président sur les travaux de l'Assemblée à sa septième session

1. La septième session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins s'est tenue à Kingston (Jamaïque) du 2 au 13 juillet 2001.

### Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 77<sup>e</sup> séance, le 2 juillet 2001, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour de sa septième session (ISBA/7/A/1). Elle a pris note de la déclaration du représentant du Japon, qui a rappelé aux membres de l'Autorité qu'en décembre 2000, l'Assemblée générale avait décidé de ramener à 22 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, la quote-part maximum de tout État Membre au budget ordinaire de l'ONU<sup>1</sup>. Le barème des contributions au budget de l'Autorité étant déterminé par celui des contributions au budget de l'ONU, il convenait d'ajuster en conséquence le taux maximal des contributions au budget de l'Autorité, sans préjudice de la suite réservée à la recommandation du Comité des finances relative au budget de l'Autorité pour l'exercice 2001-2002. Toutefois, le représentant du Japon a précisé que son pays ne demanderait l'ajustement du taux maximal des contributions qu'en 2002, au moment où l'Autorité examinerait le budget de l'exercice 2003-2004.

### Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée

3. À la 77<sup>e</sup> séance, le 2 juillet 2001, M. Peter Donigi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) a été élu Président de l'Assemblée pour 2001. Ultérieurement,

après des consultations au sein des groupes régionaux, les représentants du Nigéria (Groupe des États d'Afrique), de l'Argentine (Groupe des États de l'Amérique latine et des Caraïbes), de la Slovaquie (Groupe des États d'Europe orientale) et de l'Australie (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) ont été élus Vice-Présidents.

### Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

4. L'Assemblée a élu les membres de la Commission de vérification des pouvoirs conformément à l'article 24 de son règlement intérieur. Les pays suivants ont été élus membres de la Commission de vérification des pouvoirs : Afrique du Sud, Brésil, Grèce, Jamaïque, Japon, Myanmar, Norvège, Sénégal et Slovaquie. Mme Norma Taylor-Roberts (Jamaïque) a été élue Présidente par la Commission. La Commission s'est réunie le 5 juillet 2001. Son rapport est publié sous la cote ISBA/7/A/4 et Corr.1. À la 80<sup>e</sup> séance plénière, le 10 juillet 2001, l'Assemblée a adopté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs. La décision de l'Assemblée relative aux pouvoirs figure dans le document ISBA/7/A/6.

### Élection du Comité des finances

5. Le Secrétaire général a informé l'Assemblée qu'au 6 juillet 2001, 15 candidatures avaient été reçues aux fins de l'élection des membres du Comité des

finances. À sa 79e séance, le 10 juillet 2001, l'Assemblée a élu membres du Comité des finances, pour un mandat de cinq ans commençant à courir le 1er janvier 2002, les personnes suivantes : Domenico Da Empoli (Italie); Peter Döllekes (Allemagne); Hasjim Djalal (Indonésie); Ivo Dreiseitl (République tchèque); Aung Htoo (Myanmar); Boris G. Idrisov (Fédération de Russie); Tadanori Inomata (Japon); Liu Jian (Chine); Jean-Pierre Levy (France); Juliet Kalema Semambo (Ouganda); Joseph Samih Matta (Liban); Paul McKell (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); Narinder Singh (Inde); Coy Roache (Jamaïque); Florentina Adenike Ukonga (Nigéria). Le choix des membres du Comité des finances ne préjuge pas de la composition générale du Comité des finances lors de futures élections et, en particulier, de la suite réservée aux demandes des groupes régionaux.

#### **Statut du personnel de l'Autorité**

6. À sa 79e séance, le 10 juillet 2001, l'Assemblée a approuvé le statut du personnel de l'Autorité (ISBA/7/A/5).

#### **Rapport annuel du Secrétaire général**

7. À la 79e séance, le 10 juillet 2001, le Secrétaire général a présenté son cinquième rapport annuel (ISBA/7/A/2), en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention. Il a appelé l'attention des participants sur la nécessité de relier les aspects techniques du travail de l'Autorité et l'élargissement de sa composition. Après cette présentation, les délégations de l'Argentine, de la Belgique, du Cameroun, de la Chine, du Chili, de la République tchèque, de Fidji, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Jamaïque, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, du Pakistan, du Portugal, de la République de Corée, de l'Arabie saoudite, du Sénégal, de l'Espagne, du Soudan, du Royaume-Uni et du Yémen ont fait des déclarations, de même que la délégation des États-Unis d'Amérique qui participait aux débats en qualité d'observateur.

8. Les délégations ont félicité le Secrétaire général pour le caractère complet de son rapport. L'Assemblée a fait observer que le travail de l'Autorité était de plus en plus technique et, à cet égard, les délégations ont accueilli avec satisfaction la proposition du Secrétaire général selon laquelle il conviendrait que, lors de ses futures sessions, l'Assemblée reçoive des informations

techniques sur des questions intéressant tout particulièrement l'Autorité.

9. L'Assemblée a pris note des propositions du Secrétaire général concernant les travaux futurs de l'Autorité. Plusieurs délégations ont appuyé en particulier la proposition relative à l'organisation, en 2002, d'un atelier sur les perspectives de la coopération internationale en matière de recherche scientifique sur les grands fonds océaniques afin de pouvoir mieux comprendre cet environnement. Le Secrétaire général a pris note de la nécessité de communiquer très à l'avance l'ordre du jour de ce type de manifestation et de publier rapidement les documents qui en sont issus.

10. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait que tous les États parties à la Convention qui ne l'avaient pas encore fait prennent les dispositions nécessaires pour devenir parties à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention. Il était également indispensable que le Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité prenne effet dans les meilleurs délais; plusieurs délégations ont fait savoir qu'elles seraient prochainement en mesure d'adhérer au Protocole.

11. Les participants ont noté que si des efforts non négligeables avaient été faits pour faire connaître le travail de l'Autorité, il était possible d'en faire davantage, notamment en utilisant les six langues officielles sur le site Web et en rendant les bases de données de l'Autorité accessibles sur Internet.

12. L'Assemblée a pris note du grand retard qu'on avait mis à finir d'établir l'accord additionnel concernant le siège de l'Autorité. Les participants ont vivement engagé le Secrétaire général à persévérer dans ses démarches relatives à l'application de cet accord. À cet égard, le représentant de la Jamaïque a signalé que des progrès avaient été faits dans plusieurs domaines, notamment pour ce qui était de la remise en état du bâtiment du siège. Il a reconnu la nécessité de la transparence quant aux coûts de l'entretien des locaux occupés par l'Autorité et précisé que cette question serait traitée dans le cadre de l'accord additionnel. Par ailleurs, il a pris note des difficultés rencontrées par certaines délégations pour obtenir des visas d'entrée en Jamaïque et s'est engagé à porter la question devant les autorités compétentes.

#### **Nomination des commissaires aux comptes**

13. À sa 80e séance, le 10 juillet 2001, l'Assemblée a décidé de confier à nouveau à KPMG Peat Marwick la vérification des comptes de l'Autorité pour 2001, sans préjuger du choix des futurs commissaires aux comptes. En recommandant cette nomination à l'Assemblée, le Président du Comité des finances, M. Domenico Da Empoli (Italie), a fait savoir qu'il avait pu mener à ce sujet des consultations officielles avec huit membres du Comité des finances qui se trouvaient à Kingston, et qu'il avait correspondu avec d'autres membres.

#### **Prochaine réunion de l'Assemblée**

14. La prochaine réunion de l'Assemblée se tiendra à Kingston (Jamaïque) du 5 au 16 août 2002. Il a été noté que le Groupe des États d'Afrique nommerait le moment venu un candidat à la présidence de l'Assemblée en 2002, tandis que le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes nommerait un candidat à la présidence du Conseil en 2002.

#### *Notes*

<sup>1</sup> Résolution 55/5 C de l'Assemblée générale.

---